

NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LA PETITE ENFANCE !

MAIRIE DE TOULOUSE

Le gouvernement est coutumier de ces attaques estivales entre deux incendies de forêt et un beluga qui buzze. Il est bien loin les beaux discours sur les premier.es de corvée indispensables au fonctionnement du pays (en fait de l'économie).

Mais alors que les collègues disent qu'elles/ils s'approchent dangereusement de la maltraitance et à peine un mois après le drame de Lyon, il fallait oser.

Les services sont à l'os, l'absentéisme a explosé, le sous-effectif est devenu la norme, les collègues sont épuisé.es, les tensions sont énormes et montent avec la rentrée qui approche... Et après la réforme Taquet qui prévoyait l'inclusion des apprentis dans les taux d'encadrement qu'elle dégradait déjà par ailleurs, voilà le nouveau mauvais coup porté au secteur de la petite enfance : **l'arrêté du 4 août dernier et ses dérogations aux règles d'encadrement et aux qualifications.**

Nos collègues de la petite enfance vont donc devoir gérer le stress lié au fait de travailler avec des salariés non formés, et certainement mal payés, qui seront embauchés « *en considération de leur formation, leurs expériences professionnelles passées, notamment auprès d'enfants, leur motivation à participer au développement de l'enfant au sein d'une équipe de professionnels de la petite enfance et de leur capacité à s'adapter à un nouvel environnement professionnel.* »

Et nos collègues déjà en surchauffe permanente vont devoir leur consacrer du temps qu'elles/ils n'ont pas car chacune de ces personnes devra bénéficier « *d'un accompagnement dans l'emploi, appelé parcours d'intégration, pendant leurs premières cent vingt heures d'exercice professionnel.* »

Accompagnement supervisé par la directrice qui, c'est de notoriété publique, n'attendait que ça pour occuper ses journées...

C'est un nouveau recul majeur, c'est un nouveau piétinement du rapport des «1000 premiers jours», **c'est un bras d'honneur à tout.es les collègues et au collectif « Pas de bébé à la consigne ».**

La jeunesse est l'avenir de notre société, la maltraiter aujourd'hui aura forcément des conséquences dans le futur.

QUE VA FAIRE LA MAIRIE DE TOULOUSE DE CES DÉROGATIONS ?

Pour être honnête, on ose à peine poser la question, de peur de donner des idées. L'histoire récente nous rappelle que lorsque les taux d'encadrement en CLAE sont passés de 10 à 14 pour un adulte en maternelle et de 14 à 18 en élémentaire, la mairie avait maintenu les anciens taux au nom du bien-être des enfants.

Sauf que, 6 ans plus tard et raison économique « oblige », les taux d'encadrement maximaux seront mis en œuvre dès cette rentrée 2022 à la Direction de l'Éducation...

Le parallèle avec la petite enfance paraît inévitable. En effet, les crèches de la Ville et celles du CCAS, qui passeront sous le giron de la Maire de Toulouse au 1^{er} janvier, sont sous tension : épuisement des équipes, souffrance éthique et à l'arrivée absentéisme galopant. Certains établissements de la Ville ont même dû réduire les amplitudes d'ouverture dans le premier semestre 2022, faute de personnel, pour garantir le minimum légal d'encadrement...La tentation risque d'être grande...



Syndicat SUD CT Maire de Toulouse

1, rue Delpech - 31000 TOULOUSE Tél :05.67.73.87.00

E-Mail : sudct.toulouse@wanadoo.fr - Site Internet : www.sudct31.org

Le syndicat SUD

a déposé un préavis de grève pour le :

Mardi 13 septembre 2022 à 14h.

et appelle à un rassemblement

**48, rue de la République
devant le Multi-Accueil St-Cyprien République.**

Nos revendications :

Notre syndicat a été saisi par les agent.e.s du Multi-Accueil de St-Cyprien République. Ces agent.e.s sont au bord de l'épuisement professionnel en raison des conditions de travail dégradées par le manque de personnel. En effet, cette structure fonctionne à moins 4 agent.e.s depuis plusieurs semaines compte tenu du non-remplacement d'absences de longue durée.

De plus, la directrice sera en congé maternité dès demain et il semble que là encore son remplacement n'ait pas été anticipé.

La situation de cet EAJE n'est pas un cas isolé, nous sommes régulièrement interpellés depuis plusieurs mois par des agent.e.s en grand mal-être et la plupart du temps pour des raisons similaires. C'est à ce titre, que notre préavis couvre l'ensemble des accueils.

Aussi, nous revendiquons :

- **des taux d'encadrement qui sécurisent enfants et personnels.**
- **des conditions de travail décentes.**
- **une organisation efficiente du remplacement des agent.e.s absent.e.s.**
- **Une revalorisation des métiers de la petite enfance**
- **un alignement du RIFSEEP des auxiliaires de puériculture au niveau des autres catégories B de la collectivité.**

Sections Mairie & Toulouse Métropole
1 Rue Delpech
31000 Toulouse
Tel : 05.67.73.87.00

@ sudct.toulouse@wanadoo.fr
@ sudct.toulouse.metropole@gmail.com

SUD l'outil pour s'organiser et lutter

Rejoignez nous :  <https://www.facebook.com/sudct31>

Pensez à mettre un petit  pour suivre l'actu

Le site des sections Mairie et Métropole de SUD CT 31
<http://sudct31.org/Section-Mairie-de-Toulouse->

espace des informations syndicales
https://sesame.extranet.toulouse.fr/web/sesame_detache

